PROGRAMME DE FORMATION

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Accompagnant Educatif Petite Enfance

Désignation de la formation Durée / Dates / Lieu(x)	Financement(s) :
Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE) Diplôme de niveau 3 – Cycle de 2 ans La formation compte : L'alternance se fait 1 semaine en centre de formation, une semaine en structure. - 800 heures en centre de formation Les dates et lieu(x) de formation : Du 02 Septembre 2024 au 26 Juin 2026 (planning prévisionnel) à Vannes CFA Angèle Mérici	Le prix de vente de la formation est de 7000 €. L'apprenti est exonéré des frais de scolarité. Le Financement de la formation est pris en charge par la structure d'accueil.

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont de former des professionnels en formation par alternance capables de :

- **Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne (soins du quotidien, accompagnement dans les apprentissages, application des protocoles liés à la santé de l'enfant)**
- **Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (jeu libre, expérimentation, activités d'éveil)**
- **Inscrire son action dans le réseau des relations enfants/parents/professionnels (accueil de l'enfant et de sa famille, partage d'informations entre l'équipe et les professionnels)**
- **Exercer son activité en école maternelle (assistance pédagogique au personnel enseignant, activités de remise en propreté des matériels et des locaux)**
- **Exercer son activité en EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) et en ACM (Accueil Collectif de Mineurs), participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique**
- **Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en Maison d'Assistantes Maternels (négociation du cadre de l'accueil d'un point de vue organisationnel et conventionnel, sécurisation des espaces de vie)**

Activités et compétences visée visées

- Activités :
  - Communication/Relation
  - Organisation/gestion/Qualité

- Réalisation
- L'apprenti sera capable en fin de cursus :
  - D'accompagner la parentalité
  - D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène, d'alimentation, de confort et de sécurité des enfants
  - D'organiser et animer des activités d'éveil
  - De contribuer au bien-être de chaque enfant accompagnée en structure

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aisance relationnelle
- Esprit d'équipe
- Disposition à l'écoute et à la patience.
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Autonomie dans le travail et prise d'initiative

Public concerné par la formation

- 15 à 25 apprenants(e)s
- Tout public dont personne en situation de handicap

Modalités d'accès à la formation

- Cf. procédure d'admission (disponible sur le site internet www.ndlm56.bzh)

Programme détaillé de la formation

Le programme de formation basé sur 800 heures (en deux ans) est construit de manière à respecter les attendus du référentiel de compétences et s'appuie sur des unités d'épreuves correspondant aux différents blocs de compétences à savoir :

3 Unités Professionnelles qui s'organisent autour de 3 blocs de compétences :
EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant (coef 7)
EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif (coef 4)
EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel (coef 4)

4 Unités d'enseignement général :
EG 1 : Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique (coef 3)
EG 2 : Mathématiques et Physique-Chimie (coef 1)
EG 3 : Education Physique et Sportive (coef 1)
EG 4 : Prévention Santé Environnement (coef 1)

Délai d'accès (durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation)

- A partir du 01 Décembre 2023

Moyens pédagogiques et techniques

- Les apprentis bénéficient du pack office 365, d'une tablette et d'un accès au Wi-fi de l'établissement ;
- Un accompagnement individualisé

Moyens d'encadrement

- Un(e) directeur(e) de CFA ;
- Un(e) responsable administrative ;
- Un(e) coordinateur(e) pédagogique ;
- Un chargé(e) des relations entreprises ;
- Un médiateur(e) chargé du suivi des absences et des entreprises ;
- Une équipe d'enseignants/intervenants qualifiés.

Modalités de suivi et d'évaluation

Les apprenant(e)s bénéficient pendant leur formation d'un accompagnement personnalisé et individualisé :
• Suivi de l'apprenant(e) individualisé (Suivi pédagogique de l'alternance) à travers un livret d'apprentissage et d'un livret du suivi de l'alternance
• Mise en place de rencontre Parents/Professeurs
• Visites en structure pour chaque apprenant(e) avec compte rendu écrit
• Mise en place de conseils de classe (Bulletins semestriels)
• Mise en place de réunion pédagogique
• Validation des acquis au travers du contrôle continu de formation
• Validation des acquis par des évaluations certificatives blanches en fin de cycle (terminale)

Validation de la formation

La validation du diplôme se décompose en deux modes d'évaluations. Des unités d'épreuves sont évaluées en **contrôle en cours de formation** (CCF), le candidat est évalué par un jury composé d'enseignants, de professionnels et des maîtres d'apprentissage, sur la base des grilles « Education nationale ».
Les autres épreuves sont évaluées en **épreuves ponctuelles**. Le candidat est évalué en centre d'examen désigné par le rectorat de Rennes
Une épreuve de contrôle (dit de rattrapage) est prévue pour les candidats qui ont obtenu :

- Une note moyenne générale égale ou supérieure à 8/20 et inférieure à 10/20 et une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve qui évalue la pratique professionnelle (E 3)

Point de vigilance : Contrairement aux bacs généraux, il n'existe pas d'épreuves anticipées (Epreuve de français E 51) pour les candidats aux Bac Pro en fin de première.

Contact	Accessibilité (conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap)
Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter le secrétariat au 02/56/63/30/81 ou par mail contact.cfa@esnd.bzh Référent handicap : referent.inclusion@esnd.bzh	• Bâtiment accessible aux PMR • Places de stationnement réservées • Modalités d'accueil et d'accompagnement adaptées sur demande expresse des candidats en fonction de leur besoin.